

[> Recherche avancée](#)

MON COMPTE

Mot de passe

 [> Mot de passe oublié ?](#)
[> Inscrivez-vous](#)[Bourse | Indices](#)

Un quart des entreprises françaises seraient touchées par le subprime

D Pellecier.

Publié le 24 août 2007

Actualisé le 24 août 2007 : 17h28

Un sondage de l'Association française des trésoriers d'entreprise (AFTE) révèle l'étendue des dégâts.

C'est un nouveau coup dur pour la France qui se croyait à l'abri des remous provoqués par les répercussions de la crise des crédits immobiliers hypothécaires aux Etats-Unis. Les trésoriers de l'association qui ont répondu au sondage effectué entre le 21 et le 23 août, estiment pour 23% d'entre eux, que la crise du «subprime» aura des répercussions sur leur entreprise.

L'AFTE identifie trois types d'atteintes : la baisse de rendement des placements dans des fonds investis dans des actifs "subprime", la hausse des marges sur les financements, les difficultés de refinancement pour les entreprises ayant fait l'objet d'un LBO (rachat par des fonds avec effet de levier).

Selon 24% des trésoriers interrogés, la crise des marchés risque d'entraîner un ralentissement de l'activité de leur entreprise. Enfin, 70% d'entre eux pensent que cette crise peut déboucher sur un ralentissement économique généralisé. Ils redoutent en particulier les conséquences d'une crise de l'immobilier aux Etats-Unis.

